



CHS-CT DOUANES INSEE DIRCOFI DRFIP 13

Compte-rendu du 1er CHS-CT 13 29 mars 2012

le 30/03/2012

Le comité hygiène et sécurité est désormais CHS- « CT » pour Conditions de Travail comme dans le privé.

Ses compétences sont plus étendues mais il demeure un organisme « seulement » consultatif.

Il n'est plus paritaire et seuls les représentants des personnels votent.

Le CHS-CT des Bouches-du-Rhône regroupe des agents de la DRFIP 13, de la DIRCOFI, de l'INSEE, des directions des Douanes basées à Aix et Marseille.

LA PROXIMITE QUI ELOIGNE... !:UN CHS-CT 13 ET AUSSI PACA!

Ainsi cette instance qualifiée par le Ministère de « proximité » est compétente pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail de douaniers de la direction inter-régionale des Douanes de Méditerranée dont certains sont basés dans le Var, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. C'est pourquoi les organisations syndicales ont

toutes dénoncé cette nouvelle cartographie insensée des CHS qui comprend des collègues alpins dont les lieux d'exercice sont à plus de trois heures de route des Bouches-du-Rhône!

Vos représentants ont donc tous voté un vœu présenté par la délégation CGT ,pour que chaque agent dépende du CHS départemental déterminé par sa résidence administrative.

DES COMPETENCES ETENDUES... mais LE MOINS SOUVENT POSSIBLE.

Comme les textes nationaux l'y incitaient, le Président du CHS-CT, par ailleurs chef du Pôle pilotage et ressource et président du CTL de la DRFIP 13, a tenté de restreindre le champ d'intervention de cette nouvelle instance: ce CHS ne pourrait donner un avis que lorsque les projets de restructurations de service seraient « importants ». Cette interprétation restrictive n'est pas admissible.

Pour les OS chaque agent est important ce qui explique que celles-ci ont proposé et voté ensemble un nouvel article du règlement intérieur instituant la consultation obligatoire du CHS-CT 13 avant toute restructuration, déménagement ou réorganisation de service(s).

Le passage en force récent de la DRFIP concernant le transfert de la Trésorerie d'Arles

Municipale dans les locaux de la Recette des Finances sans avis du CHS ni débat en Comité Technique Local ne doit pas se reproduire.

La consultation des deux instances est un préalable obligatoire car elle garantit un minimum d'intervention des représentants des personnels dans les projets menés par l'administration!

Le nouveau secrétaire du CHS élu par les représentants des personnels est Sylvain Bernardeau de la délégation CGT, qui sera associé au Président pour l'établissement de l'ordre du jour des séances et le suivi des actions. Le secrétaire du CHS-CT veillera au respect des propositions formulées par les représentants syndicaux.

MAIS COMMENT MIEUX FAIRE... AVEC BEAUCOUP MOINS ?

En effet, les bonnes intentions exprimées par le Ministère dans sa littérature officielle vont être immédiatement démolies par les grands

argentiers de la même « maison ». Lors du premier CHS-CT ministériel qui a eu lieu le 26 janvier dernier à Bercy, notre Ministre annonce que les

budgets seront année électorale oblige, amputés d'une « réserve républicaine » de 20 % soit , compte tenu de 6 % des crédits réservés habituellement .Près d'un quart du budget 2012 dévolu à nos conditions de travail est remis aux calendes grecques.

En clair la diète annoncée des dépenses de fonctionnement s'applique dans les CHS, c'est pourquoi :

- les OS nationales le 26 janvier ont rejeté le budget
- la CGT Finances Publiques 13, l'Union SNUI-Sud

Trésor Solidaires et FO DGFIP 13 ont voté contre le budget départemental .

Le programme de prévention pour 2012 élaboré sans aucune possibilité d'intervention des personnels apparaît désormais suspendu , presque virtuel devant tant d'incertitude budgétaire.

Les OS exigent une véritable transparence des dépenses (+500 000 euros) du CHS tellement les directions s'en servent allègrement comme d'un vulgaire budget annexe et détournent ainsi la destination réglementaire de ces crédits.

POINTS SUR LES RESTRUCTURATIONS

CGR : Centre de gestion des retraites: constat effarant d'absence totale de prise en compte par la DRFIP des observations formulées par les OS lors du groupe de travail « immobilier » du 6 février. Lorsque la CGT dénonce l'exiguïté de certaines surfaces , l'administration est capable de répondre par une tirade magnifique et presque émouvante : « on ne peut pas pousser les murs ».Le dialogue social en est là...

Transfert d'Arles Municipale dans les locaux de la RF:les grands travaux n'auront pas lieu .Seules quelques climatisations mobiles seront fournies pour ne pas cuire cet été.

SIP/SIE d'Arles: la CGT dénonce le chantier qui s'éternise .La DRFIP espère des avancées au second trimestre. La CGT demande une visite du CHS sur Arles SIP/SIE et à la RF/TAMC qui aura lieu le 10 avril.

Brigade de surveillance sud des douanes : travaux à venir touchant sur le port de Marseille: la date des travaux prévus à côté de la brigade par la CMA-CGM n'est pas connue ; les locaux sont vétustes et les douanes demandent au propriétaire, le GPMM, de rénover le bâtiment.

RF d'Aix réinstallation de la à l'Atrium:encore un chantier à l'économie qui pose de nombreuses questions sans réponses convaincantes de l'administration. Celle-ci jure écouter les agents et ses représentants mais annonce en même temps l'installation finie au 30 juin.

INSEE: Service national informatique d'Aix : demande formulée par la CGT d'étude du CHS sur l'abandon des collègues par la direction de l'INSEE ; le PDT du CHS s'engage à contacter l'IRES pour leur proposer d'effectuer ce travail.

AUTRES DEMANDES

RFMAP: intervention récente des inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) et médecin de prévention qui ont pointés des graves problèmes d'encombrement, de circulation d'air et de ménage déficient que la DRFIP doivent désormais traiter au plus vite.

La sécurité des vérificateurs et de tous les agents isolés nous pose des questions à la suite du récent

assassinat d'un collègue.

Enfin le Président M. PONS ,annonce la tenue d'un groupe de travail « immobilier » le 16 avril lors duquel les transferts du PCE de STE-Anne sur Sadi Carnot et des 3 BCR d'Aix sur la Cible seront à l'ordre du jour.